

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - COVID ET LOGEMENT : LE MAINTIEN DES ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES EST PRIORITAIRE

ven 22/01/2021 - 11:00



Le ministre de la santé Olivier Véran a indiqué hier, 21 janvier au 20h de TF1 que: "*nous pourrions être amenés à prendre des mesures plus dures, ça peut aller jusqu'à un confinement si la situation devait l'exiger*".

Pour l'Unis, quelle que soit l'intensité des mesures qui seront prises dans les prochaines semaines, il est essentiel de maintenir l'activité de l'immobilier pour le pays et les Français qui doivent se loger : signature des mandats, visites, actes de gestion et de transaction, assemblées de copropriétaires, travaux, déménagements.

Notre profession s'est adaptée à la situation, depuis mars dernier, pour assurer la continuité des activités en toute sécurité et s'est dotée de protocoles sanitaires.

Le Secteur Immobilier doit pouvoir assurer la continuité de ses prestations au service des Français qui ont besoin de déménager, vendre, acheter, louer, entretenir, rénover, investir, pour faire face à la crise et envisager la relance.

Au même titre que les secteurs de l'alimentation ou de la santé, le logement est vital pour chacun d'entre nous ; quels que soient l'âge, la situation de famille, les

revenus, en ville, en zone rurale : se loger est essentiel. La crise du Covid ne cesse de nous le prouver depuis un an. Le Logement constitue aussi le premier poste de dépenses des ménages.

Le logement et l'immobilier constituent un secteur à part. Ils méritent un traitement spécifique. Pas un traitement de faveur, mais un traitement à la hauteur.

L'Unis demande que les Attestations de déplacements intègrent de manière formelle les motifs liés au Logement.

A propos de l'UNIS :

L'UNIS, est la première organisation de professionnels de l'immobilier qui représente tous les métiers du secteur : agents immobiliers, mandataires indépendants, gestionnaires locatifs, administrateurs de biens, experts, promoteurs-rénovateurs. Partout en France, les 2 200 entreprises adhérentes de l'UNIS (indépendants, réseaux et groupes) et leurs 20 000 salariés et 20.000 mandataires, font le choix de rejoindre une communauté de vision et de mettre en pratique une approche différente de l'immobilier : éthique, experte, engagée, afin de remplir pleinement leur rôle de conseil et de tiers de confiance auprès des Français. L'UNIS accompagne ses adhérents dans l'exercice de leur métier, en leur offrant une formation initiale et/ou continue, de qualité et met également à leur disposition un conseil juridique pertinent qui prend en compte les dernières évolutions réglementaires et numériques.

Force de proposition et de réflexion sur les enjeux et problématiques de l'immobilier en France,

l'UNIS collabore auprès des pouvoirs publics et siège au sein des principales instances dont le CNTGI (Conseil National De La Transaction et de la Gestion Immobilières).

